



**DIOCÈSE DE NAMUR**  
*Vicariat pour les Affaires juridiques et canoniques*

Namur, le 29 août 2013

Monsieur l'Abbé Évariste PINI-PINI  
Tillet, 31  
6680      SAINTE-ODE

*Concerne* : votre statut canonique dans le Diocèse de Namur

Monsieur l'Abbé,

Monseigneur Rémy VANCOTTEM, avec l'accord de son Conseil, a décidé d'interrompre la relation pastorale qui vous unit au Diocèse de Namur.

Il sera mis fin à votre fonction d'administrateur des paroisses d'Amberloup, Houmont, Lavacherie, Rechrival et Tillet au 31 décembre 2013, de même qu'à votre inscription sur la liste des états de traitement du clergé catholique du Diocèse de Namur.

Je vous invite à vous mettre en relation avec l'Évêque du Diocèse de Kikwit, votre diocèse d'incardination, pour envisager avec lui la poursuite de votre mission sacerdotale.

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués,

Chanoine Jean-Marie HUET,  
*Vicaire épiscopal aux affaires canoniques.*